



Ecole élémentaire CORNEILLE GARGENVILLE
COMPTE-RENDU
du CONSEIL D'ECOLE du 6 novembre 2015

Sous la présidence de Madame AUDEBERT, Directrice de l'école, en présence :

Les enseignants : Mesdames AUDEBERT, BLONDELET, BOURG, BOUVIER, DIABO, LE MOING, LEMOTHEUX, LE THEO, MORISSEAU, MUSIELINSKI, PEYROUX, Monsieur MALO.

Les Parents d'élèves : Mesdames Tanguy Emilie - Michoux Laëtitia- Ferry Christel - Touimi Widade - Stroinski Edwige - Corson Stéphanie - Abrantes Delphine - Pelbois Hélène- Lohyn Aurore - Roch Marie Aline

Représentant de la Mairie : Monsieur MARIANI, maire-adjoint de Gargenville.

1/ Nomination d'un secrétaire de séance

Nomination d'un secrétaire : Mme BOUVIER

2/ Présentation de l'équipe, effectifs, répartition, RASED

Effectifs et répartition

2 CP de 25 et 26 élèves (Mmes Blondelet et Peyroux)

2 CE1 de 27 (Mmes Diabo et Le Théo)

2 CE2 de 25 élèves (Mmes Le Moing et Morisseau))

2 CM1 de 21 élèves et 25 élèves (Mme Bouvier et M. Malo)

2 CM2 de 25 et 26 élèves (Mme Audebert et Mme Lemotheux et Mme Musiéliniski)

Madame Correc assure depuis la rentrée de novembre, dans le cadre d'une UPE2a, la prise en charge des enfants allophones intégrés dans leur classe d'âge.

Trois A.V.S (assistantes de vie scolaire) accompagnent également quatre élèves de l'école:

Mmes Chevillard, Pottier et Vaslier

Le réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (Rased)

Téléphone : 01 -34 - 97 -15 -10

Le Rased, est composé d'une psychologue scolaire (Mme Jabri) et d'un maître E (Mme Bourg)

La maître E a ciblé son travail sur la prise en charge des CP et des CE1 ; c'était en effet une demande de toutes les écoles. A l'école Corneille, Mme Bourg prend deux fois par semaine 8 CP et 7 CE1, soit 8 créneaux pour l'école Corneille, après avoir évalué individuellement 24 CP et 23 CE1 en lecture orale. Les parents souhaiteraient que les élèves de GS soient également testés, afin de prévenir et faciliter la prise en charge de la difficulté à l'entrée en CP.

3/ Résultats des élections, présentation des parents élus

Les parents délégués représentants des parents d'élèves sont félicités pour leur élection, l'équipe les remercie de leur implication dans la vie de l'école.

Il ya eu 407 inscrits et 154 votants. Le nombre de votes blancs ou nuls était de 15. Le nombre de suffrages exprimés 139. Le taux de participation est de 37,84%. (32,33% l'an dernier)

L'API a eu les 10 sièges.

Parents élus sont : 10 titulaires et 1 suppléant

Tanguy Emilie - Michoux Laëtitia- Ferry Christel - Touimi Widade - Stroinski Edwige - Corson Stéphanie - Abrantes Delphine - Pelbois Hélène- Lohyn Aurore - Lindet Céline- Roch Marie Aline

Rappel du rôle du Conseil d'École : Le conseil d'école, sur proposition du directeur de l'école:

Vote le règlement intérieur de l'école

- Adopte le projet d'école
- Donne tous avis et présente toutes suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école
- Donne son accord pour l'organisation d'activités complémentaires éducatives, sportives et culturelles et sur le programme d'actions établi par le conseil école-collège
- Est consulté par le maire sur l'utilisation des locaux scolaires en dehors des heures d'ouverture de l'école.

Par ailleurs, le conseil d'école est informé des conditions dans lesquelles les maîtres organisent les rencontres avec les parents de leurs élèves, et notamment la réunion de rentrée. Le conseil d'école établit son règlement intérieur, et notamment les modalités des délibérations.

Mme Audebert signale d'ailleurs au conseil un souci concernant l'utilisation des locaux par une association qui forme au BAFA durant les vacances scolaires. En effet elle rappelle que le conseil d'école doit être consulté d'une part et que les conditions d'occupations doivent être respectées d'autre part. Pour la cession qui a eu lieu pendant les congés d'automne, l'information a été très tardive et 3 salles de l'école ont été occupées au lieu d'une seule prévue, du matériel est manquant et des cigarettes ont été laissées dans la cour.

4/ Règlement intérieur de l'école, horaires, sécurité

Le règlement intérieur est distribué et lu. Nouveauté cette année : par souci d'économie de papier, le règlement intérieur ainsi que les chartes annexes seront affichés à l'entrée de l'école et dans les classes. Il sera donné en version papier à chaque nouvel arrivant et sur demande auprès de la directrice, et consultable sur le site de l'école.

Le règlement est adopté à l'unanimité.

Incendie : L'exercice d'évacuation du premier trimestre a eu lieu lors de l'inspection de l'école par la commission d'arrondissement de sécurité. Cette commission a émis un avis favorable à la poursuite de l'exploitation de l'école.

Risques majeurs : L'exercice de mise en sécurité aura lieu le mardi 26 janvier 2016

5/ Présentation du projet d'école

A. Comment amener les élèves à mieux écrire ?

- Mettre en œuvre des activités ritualisées en étude de la langue avec une progression continue et cohérente sur tous les niveaux de l'école. Créer un projet d'écriture annuel par cycle, adapté et motivant
- Permettre l'acquisition de l'orthographe lexicale de façon graduelle et harmonisée
- Construire une démarche d'école
- Réfléchir à une évaluation des écrits qui permettent aux élèves d'avoir une approche métacognitive sur la construction de leurs savoirs.
- Organiser des actions motivantes qui donnent un sens aux écrits.
- Harmoniser/uniformiser les codes sur les 2 cycles, si possible en liaison avec le collège
- Convenir d'une orthographe utile aux élèves, dans la continuité et la cohérence
- Généraliser l'utilisation de l'écrit dans tous les domaines.

B. Comment améliorer la compréhension chez les élèves ? En lecture, mathématiques, en culture scientifique et technologique.

- Motiver la lecture d'ouvrages de littérature de jeunesse en proposant des échanges au sein de l'école (histoires à partager).
- Développer une pratique quotidienne ritualisée du calcul mental et de la résolution de problèmes
- Organiser au sein de l'école des défis mathématiques
- Concevoir des objets techniques en participant aux actions départementales.
- Apprendre à persévérer et à s'organiser dans les recherches dès le CP (ACE)
- Encourager la démarche expérimentale en sciences et technologies grâce à l'intervention de professeurs du collège.

C. Comment permettre aux élèves de bien être pour bien apprendre ?

- Améliorer le climat scolaire
- Apprendre à devenir un élève autonome
- Rendre l'élève acteur de ses apprentissages
- Positiver l'évaluation
- Apprendre à apprendre
- Développer l'esprit d'équipe et l'égalité entre filles et garçons
- Apprendre à utiliser son corps pour être bien dans sa tête

Le conseil d'école insiste sur l'importance de l'échange famille-école qui a lieu lors de la remise des livrets d'évaluation, nous comptons donc sur la présence du plus grand nombre.

6/ Sorties, projets des classes

Liste des projets et actions mis en place durant la première période :

Toute l'école :

- nettoyons la nature, suivi d'un tri avec les élèves dans les poubelles de la cour de l'école de façon à les sensibiliser au respect de l'environnement
- inscription aux rencontres chorales (projet éducation nationale sous l'égide de Lionel Rousseu Salet, conseiller pédagogique musical)
- inscription au défi sciences départemental :

CP CE1 CE2 :

Concevoir et réaliser un dispositif capable de soulever et maintenir en suspension une masse de 300g pendant au moins 10 secondes.

Une attention particulière sera portée à l'utilisation de matériel recyclé, d'énergies renouvelables et à l'esthétisme de l'objet.

CM1 CM2 :

Concevoir et réaliser un dispositif capable de soulever une masse de 300g minimum puis de se déplacer sur une distance de deux mètres.

Une attention particulière sera portée à l'utilisation de matériel recyclé, d'énergies renouvelables et à l'esthétisme de l'objet.

CP : le 6 octobre : Education à la sécurité routière intervention de la police municipale.

Le 10 octobre : sensibilisation à la citoyenneté : qu'est-ce que voter ? Élire la « plus belle décoration d'arbre » (devant la mairie).

Le 16 octobre : atelier cuisine

Le 2 novembre : visite au salon automnal une classe

Le 19 novembre : "semaine du goût" Intervention d'un traiteur de Meulan.

CE 1 : Le 9 octobre : sensibilisation à la citoyenneté : qu'est-ce que voter ? (utilisation du matériel de vote des élections de parents, élire le « tricotin préféré » (devant la mairie).

Le 15 octobre : Education à la sécurité routière intervention de la police municipale.

Le 2 novembre : visite au salon automnal une classe

CE2 : début des séances de piscine

Présentation des projets mare et jardin (en liaison avec le PEDT)

Le 12 octobre : venue du metteur en scène de la pièce du lendemain

Le 13 octobre : sortie théâtre à la Nacelle - financement coopérative

Le 2 novembre : visite au salon automnal

CM1 : Le vendredi 4 septembre : sortie à Guitrancourt (CALCIA)

Septembre/octobre : Mise en œuvre de la campagne électorale en vue des élections du CME (le 13 octobre)

A partir du mardi 3 novembre : préparation de l'intervention à la commémoration du 11 novembre (écriture des paroles d'une chanson à partir d'une composition de Franck FERON de l'EMM de Gargenville qui accompagnera cette écriture jusqu'au 10 novembre)

Le 13 octobre après midi : sortie théâtre à la Nacelle (une classe) - financement coopérative

Le 14 octobre matin : sortie théâtre à la Nacelle (une classe)- financement coopérative

Le 2 et le 5 novembre : intervention SNCF/Citoyen

Le 19 novembre : Concert Blues sur Seine à Mantes la Jolie (une classe)

Un projet de classe de découverte pour une classe de CM1 est à l'étude.

CM2 : Le vendredi 4 septembre : sortie à Guitrancourt (CALCIA)

Septembre/ novembre : participation à Blues sur Seine (une classe) - apprentissage de 3 morceaux à l'harmonica- les élèves feront la première partie du concert de Hermann Loup Noir le jeudi 19 novembre.

Le 27 novembre : théâtre à la salle Jacques Brel dans le cadre de la semaine européenne de réduction des déchets (proposition CAMY)

A partir du 8 octobre : préparation de l'intervention à la commémoration du 11 novembre (écriture des paroles d'une chanson à partir d'une composition de Franck FERON de l'EMM de Gargenville qui accompagnera cette écriture jusqu'au 10 novembre)

Participation au Prix Papyrus organisé par la CAMY. Première rotation

Le 13 octobre après midi : sortie théâtre à la Nacelle (une classe) - financement coopérative

Le 14 octobre matin : sortie théâtre à la Nacelle (une classe)- financement coopérative

Le 15 octobre, au collège A. Camus, intervention du théâtre du Mantois (liaison CM2/6^{ème})

Le 2 et le 5 novembre : intervention SNCF/Citoyen.

7/ Aide aux élèves en difficulté

PPRE :

Pour accompagner les élèves en difficultés dans leurs apprentissages, les enseignants mettent en œuvre des programmes personnalisés de réussite éducative (PPRE). Ces PPRE sont présentés et signés par les parents et la directrice de l'école. 38 élèves de l'école bénéficient à ce jour de tels dispositifs.

Activités Pédagogiques Complémentaires

Les APC sont des temps d'enseignement supplémentaires qui ont pour objectif de prévenir la difficulté scolaire. Elles concernent tous les élèves selon les besoins identifiés par les enseignants de l'école.

Les APC auront lieu les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16h05 à 16h50 et les mercredis de 8h50 à 9h50.

Les APC permettent :

- Une aide en groupe restreint aux élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages.
- Une aide au travail personnel (méthodologie...)
- La mise en œuvre d'une activité prévue par le projet d'école pour favoriser la réussite scolaire.

L'accord parental est demandé; la fréquentation régulière de l'élève est indispensable.

Pour la première période, 49 élèves ont bénéficié du dispositif APC, 63 en bénéficient pour la deuxième.

APC période1 :

Niveau de classe	Champs disciplinaire	Compétences visées
CP	LECTURE	Connaître le nom des lettres Distinguer la lettre et le son Savoir qu'une syllabe est composée de plusieurs graphies Localiser une syllabe/un son dans un mot Connaître la correspondance lettre/son
CE1	LECTURE NUMERATION	Réveiller la conscience phonologique Associer une quantité à un nombre- connaître la suite numérique
CE2	LECTURE	Améliorer la fluence Construire des images mentales
CM1	COMPREHENSION DE LECTURE NUMERATION	Construire des images mentales Comprendre la numération de position
CM2	NUMERATION GRANDEURS ET MESURES	Les grands nombres Connaître les unités de mesure et leur valeur

APC période2 :

Niveau de classe	Champs disciplinaire	Compétences visées
CP	MATHS LECTURE/ECRITURE	Comptine numérique jusqu'à 20 Dénombrer des collections Manipuler des quantités Se servir des doigts pour compter, calculer, dénombrer Localiser une syllabe/un son dans un mot Savoir qu'une syllabe est composée de plusieurs graphies Être capable de repérer, lire et écrire les différentes graphies Réinvestir ses acquis pour déchiffrer un mot
CE1	NUMERATION LECTURE	Lire, écrire et décomposer les nombres Révision du code
CE2	MATHS LECTURE	Résolution de problèmes Lire, écrire et décomposer les nombres Améliorer la fluence Construire des images mentales
CM1	LECTURE MATHS	Travail sur les techniques de lecture Techniques opératoires et problèmes
CM2	METHODOLOGIE FRANÇAIS MATHS	Apprentissage des leçons Techniques opératoires Natures et fonctions des mots Syntaxe Enrichissement du lexique Numération de position dans D

Les APC ont lieu dans les classes les lundis, mardis jeudis et vendredis soirs 45min et 1h les mercredis matins.

9/ Travaux et investissements

Une liste de travaux a été envoyée avant les vacances de Toussaint.

Une partie des travaux a été faite, mais pas ce qui est électrique. Les néons clignotants de la classe 22 sont à changer dès que possible ainsi que la lampe du TNI.

Un vidéo projecteur interactif va être installé dans la classe 24.

A prévoir : commande de tables et chaises pour les classes de CP de Mme BLONDELET et CM1 de Mme BOUVIER (qui a été équipée provisoirement au moment de l'ouverture de classe). Ainsi que l'équipement en matériel numérique projectable de la classe 23.

10/ Bilan OCCE

L'équipe enseignante remercie les parents qui ont fait un don pour la coopérative scolaire (spectacles, sorties...).

A ce jour, il y a environ 6470 euros sur le compte OCCE. Les dons des parents s'élèvent à 2000 euros (8 euros par enfant en moyenne).

L'argent de la coopérative a déjà permis de financer les sorties de 6 classes à La Nacelle, des clés USB pédagogiques, un four électrique.

11/ Informations A.P.I.

Suite à la question de l'association, une précision est apportée concernant les pochettes-photos : la photo de groupe contrairement au collège ne fait pas partie du pack, c'est un choix de l'école de proposer en début d'année un très grand choix de photos individuelles, puis en fin d'année la photo de groupe.

Bourse aux jouets organisée le 7 novembre. Attention aux appels abusifs en pleine nuit pour réserver son numéro.

Mise en place prochaine du pédibus, en lien avec le conseil municipal des enfants.

La bourse aux livres aura lieu les 12 et 13 mars.

Prochains Conseils : le vendredi 8 avril et le jeudi 23 juin 2016

La présidente
Madame AUDEBERT

La secrétaire
Madame BOUVIER